

CONDUITE D'ENTRETIEN A L'EMBAUCHE



PREREQUIS

Connaissances juridiques de base en droit social



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Définir le cadre réglementaire concernant la non-discrimination et la diversité : identifier les points clés de la législation sur la non-discrimination à l'embauche ;
- Développer une posture non discriminante et bienveillante tout au long de l'entretien ;
- Utiliser les meilleurs outils pour objectiver sa prise de décision ;
- Maîtriser les techniques de questionnement ;



DATE - DUREE

- Date à définir d'un commun accord avec le client
- Formation sous un format de 4 heures

1



PUBLIC CONCERNE

- DRH, RRH, ARH, GRH
- Directeur des relations sociales
- Directeur Juridique
- Président d'association
- Juriste
- Expert-comptable et service comptable



LIEU, MODALITES ET DELAI D'ACCES

Formation réalisée à distance via une plateforme ou en présentiel en fonction des besoins et demandes du client (sur site du client ou dans les locaux du cabinet ROUSSET Avocats).

Le délai d'accès est défini conjointement avec le client – contact par email : communication@roussetavocats.com ou par téléphone : **04 28 38 16 96**.



TARIF

Nous contacter/ 800 € HT/stagiaire



MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS :

Modalités pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules / animation d'un support powerpoint
- Mises en situation
- Retours d'expériences et interactions avec les stagiaires
- Echanges et réponses aux questions

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

2



MODALITES D'EVALUATION ET APPRECIATION DES RESULTATS :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Une évaluation est réalisée à l'entrée de la formation, elle permettra d'évaluer votre niveau initial
- Une évaluation (quiz/cas pratique ou mise en situation) est réalisée à la fin de la formation afin de vérifier vos connaissances et valider vos acquis
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation



SUIVI DE L'EXECUTION

- Remise d'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action

ROUSSET Avocats

SELARL dont le siège social est sis 18, rue Berjon – Bâtiment B03- 69009 LYON

948 747 027 R.C.S LYON

Tel : 04 28 38 16 96

Courriel : cabinet@roussetavocats.com

Site internet : www.roussetavocats.com



ACCESSIBILITE

Accessibilité et adaptation de la prestation pour les personnes en situation de handicap.

Si vous êtes en situation de handicap et que vous avez des besoins spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter au **04 28 38 16 96** ou par mail à l'adresse communication@roussetavocats.com afin que nous puissions adapter ensemble votre parcours pédagogique et ainsi vous garantir un apprentissage serein et adapté.



CONTENU DE LA FORMATION

1. Le principe de non-discrimination à l'embauche

- Les discriminations directes
- Les discriminations indirectes

2. Vigilance sur le sexisme lors d'un entretien d'embauche

- La définition et l'étude du sexisme et des agissements sexistes
- Le sexisme envers les femmes lors du recrutement
- Le référent en matière de sexisme

3. La pertinence des outils de recrutement

- Les méthodes pouvant être utilisées lors d'un recrutement
- Exemples d'informations pouvant être demandées ou non à un candidat
- Exemples de documents pouvant être demandés ou non à un candidat
- Le particularisme de certains documents
- La vérification des informations et documents remis par le candidat

4. Les sanctions

- Les différents articles du Code pénal sanctionnant la discrimination